



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 03 mai 2021 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 29 avril 2021

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, Mme GAJAC Paule, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy.

Procuration(s) :

Absent(s) :

Retardataire(s) : M. VIERGE Guy arrivé à 20h58

Excusé(s) : M FIAULT Nicolas

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1 - ECHANGES :

- Sable sous la Halle de la place pour créer un boulodrome
- Enquête publique CR du "Camp de la Borie" et cheminement Léproserie
- Plan Communal de Sauvegarde
- Convention Château / Salle des Fêtes
- Bornage DARBAS / CR

2 - QUESTIONS DIVERSES

3 - DELIBERATIONS :

- Tarification des emplacements pour la journée de l'élevage
- Modalités et montant offert pour une nouvelle naissance gavaudunoise sur ouverture d'un LIVRET A à l'Agence Postale de Gavaudun
- Modalités et montant de la participation forfaitaire au groupement d'achat de mutuelle
- Modalités et montant participation location "Atelier Relais"

- 4 - INFORMATIONS :
- Adressage
 - Feu de la Saint-Jean

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Approbation CR réunion précédente :

Le compte rendu de la réunion du 29/03/ 2021 est approuvé par le conseil municipal

1 – Délibérations :

- 31- 2021 : Huis clos

Le couvre-feu à 18h00 empêche le public d'assister aux réunions du conseil et la municipalité ne dispose pas de moyens pour diffuser les séances en direct. Afin de sécuriser juridiquement les décisions prises, la solution préconisée (info Centre de Gestion de la fonction publique du Lot et Garonne) est la séance à huis clos.

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 32 – 2021 : Tarification des emplacements pour la journée de l'élevage

Les tarifs des emplacements ont été fixés comme suit :

- 85 € pour les exposants professionnels de la chambre d'agriculture
- 30€ pour les artisans et exposants locaux

Un repas est inclus dans le tarif

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 33 - 2021 : Livret A pour naissance

A Teyssedou présente la proposition d'ouvrir un livret A à la naissance d'un enfant de la commune. Une somme de 100€ sera versée sur ce livret ouvert à l'agence postale de Gavaudun.

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 1, Abstention : 0)

- 34 - 2021 : Modalités et montant de la participation forfaitaire au groupement d'achat de mutuelle

Santé 47 (dispositif lancé par le conseil départemental) est une complémentaire santé départementale. Cette mutuelle peut recevoir sur rendez-vous à la mairie Gavaudun et propose des tarifs adaptés à chaque situation. Le conseil municipal approuve la proposition de participer à hauteur de 5% sur chaque contrat signé par les habitants de Gavaudun. Cette participation de la commune est mise à l'essai pendant un an.

Vote : Adoptée (Pour :10, Contre : 0, Abstention : 0)

- **35 - 2021** : - Participation location "Atelier Relais"

M Franck David permet à la commune de stocker du matériel dans son atelier. A Teyssedou fait la proposition de lui verser une indemnité de 400€ annuel pour l'occupation de son local.

Vote : Adoptée (Pour :10, Contre : 0, Abstention : 0)

2 – Echanges :

Sable sous la halle pour boudrome : Le sable étendu sous la halle pour créer un boudrome abrité, a été enlevé par la municipalité. En effet le sable était souillé d'excréments d'animaux et difficilement nettoyable. Cela nuisait à la salubrité et à l'image. Cette halle est aussi un lieu de jeu pour les enfants du village. Mme Claudie Blot transmet au conseil un courrier de M Congé, président des « joyeux pétanqueurs de la Lède », dans lequel il exprime son mécontentement de voir le sable enlevé alors que l'autorisation lui avait été accordée par le maire précédent. Aucune trace d'un tel accord n'existe et l'attribution d'un nouveau bâtiment est inéquitable vis à vis des autres associations. (Un terrain et un local sont déjà attribués au « joyeux pétanqueurs de la Lède »). Cette halle doit rester ouverte à tous et pouvoir être nettoyée facilement. Cependant, une convention pourrait être envisagée pour l'utilisation ponctuelle de la halle.

Le conseil municipal est favorable à l'enlèvement du sable souillé.

Enquête publique CR du "Camp de la Borie" et cheminement Léproserie :

Lors de l'enquête publique, 11 personnes ont fait des observations. Les réponses et la position de la municipalité seront transmises au commissaire enquêteur et rendues publiques. Au vu de l'intérêt porté aux chemins ruraux, il semble important de faire un inventaire et un état des lieux des chemins , de leur tracé et se positionner sur leur devenir. Groupe de travail à créer en associant les habitants et associations de de Gavaudun.

Plan Communal de Sauvegarde : T Bousquet fait un point rapide sur l'avancement du plan. Reste principalement à trouver des personnes volontaires pour alerter et faire le lien avec les habitants en cas de risques (tempête, canicule, feu, pandémie,.).

Convention Château / Salle des Fêtes : une convention, déterminant les conditions de prêt de la salle des fêtes à l'association du château sera établie avec la municipalité. Cette convention intégrera la possibilité d'utilisation par une autre association ou les habitants de Gavaudun.

Bornage chemin rural Lafage : Le bornage a été commandé. Les frais seront partagés entre les 4 propriétaires concernés (mairie incluse)

3 – Informations :

Adressage :

A Gosset présente les couleurs et les matériaux envisagés pour les panneaux d'adressage. 2 Couleurs sont autorisées par les Bâtiments de France : beige et bordeaux

Choix du conseil municipal : Pour les numéros les plaques seront beiges sur fond bordeaux et pour les panneaux indicateurs, les lettres seront bordeaux sur fond beige.

Les plaques seront en aluminium avec des dimensions de 150 x 100 pour les numéros et 400 x 250 pour les panneaux indicateurs.

Feu de la Saint Jean :

Le feu de la Saint Jean aura lieu le 25 juin. Des Grillades et boissons seront offerts par la municipalité

Départ Richard Guerin :

Richard Guerin en fin de contrat et ayant trouvé un emploi a démissionné.

4 – Questions diverses :

Fête de l'élevage : L'association des parents d'élèves doit tenir une buvette lors de la fête de l'élevage mais souhaiterait vendre uniquement des boissons naturelles. Si cela se confirme il faudra trouver une solution pour élargir la gamme de boissons proposées

Accès logement maison Casagrande : L'accès du logement du haut n'a jamais été réalisé et est pentu. Le locataire nous interpelle sur cette situation inconfortable (boue, muret à terminer, etc.). Le jardin, qui est normalement partagé n'est pas entretenu. Il est prêt à l'entretenir s'il en a l'exclusivité. Cela nécessitera la pose d'une clôture et le déplacement des composteurs dans une zone accessibles par tous.

A Teysseidou demande que soit fixée rapidement la date des travaux.

M. le Maire lève la séance à 23 heures 05